



Objet : Réouverture de l'école – 12 mai 2020

Dans ce contexte particulier, où les choix d'organisation reposent sur les décisions du chef d'établissement, plusieurs temps de **travail en équipe** pédagogique ont été nécessaires pour préparer et vous présenter **l'organisation générale de la réouverture de notre école à partir du 12 mai** : document joint.

Cette préparation s'est également faite en lien avec **les membres de l'OGEC et APEL** que je remercie de leur collaboration précieuse.

Une collaboration étroite a également été engagée **avec la municipalité** afin de pouvoir **proposer un fonctionnement cohérent et adapté à ce contexte particulier**. Un document précisant l'organisation du restaurant scolaire, du service périscolaire vous sera adressé **avant la fin de la semaine**.

La crise que nous traversons est exceptionnelle, inédite. Elle bouscule nos repères puisque les contraintes imposées sont nombreuses. Dans un tel contexte, la complexité d'une réouverture d'école a nécessité de **prendre des décisions compliquées mais responsables**. **L'organisation retenue impliquera un nombre important d'adaptations**. Elle s'est aussi basée sur des valeurs, et des principes auxquels nous tenons :

- assurer un cadre sanitaire pour tous.
- offrir des conditions permettant aux élèves de vivre au mieux ce retour progressif à l'école.
- faciliter autant que possible l'organisation des familles dans les semaines à venir.

Etant donné le caractère exceptionnel de cette nouvelle organisation, chacun d'entre nous (école et famille) aura à **s'impliquer avec attention, sérénité, confiance, bienveillance et respect afin de permettre aux enfants de vivre au mieux cette période**.

Pour cette réouverture progressive, l'organisation est établie **pour la période du 12 mai au 2 juin** (date de fin de la première période de déconfinement) et sera susceptible d'évoluer en fonction des annonces gouvernementales. Ce retour progressif se base sur le principe du **volontariat des familles**.

Pour l'instant, nous vous avons demandé de vous **positionner jusqu'au 19 mai**. Nous vous demanderons donc prochainement un nouveau positionnement **jusqu'au 2 juin**.

Vous trouverez ci-dessous les thématiques du protocole, reprises et détaillées dans le « **Guide d'organisation de la réouverture de l'école** ». **La lecture de l'ensemble des documents est indispensable afin de vous guider au mieux et d'éclairer votre choix**.

1- Organisation générale

- Réouverture progressive de l'école à partir du 12 mai pour les élèves de la GS au CM2.
- L'accueil des PS et MS :

Même si nous sommes tout à fait conscients des difficultés engendrées par cette décision dans votre organisation personnelle, **les élèves de PS et Ms ne rentreront pas à l'école pendant cette première phase de déconfinement (2 juin)**. Les raisons sont détaillées dans le guide complet d'organisation mais vous comprendrez qu'il **serait très compliqué d'assurer leur sécurité sanitaire** (respect des gestes barrière, de la distanciation) **et affective** (aucune interaction physique possible avec l'enseignante, l'ASEM, les autres élèves).

- L'accueil des élèves de la GS au CM2 :

Afin de respecter le nombre de 15 élèves maximum par groupe, il a été décidé d'organiser **un accueil par demi-groupe-classe**, de la GS au CM2, en **alternant deux jours de présence en classe consécutifs et deux jours à la maison, dès la semaine prochaine**, contrairement à l'annonce faite dans le mail de la semaine dernière.

La composition des groupes permettra **aux enfants d'une même fratrie de venir à l'école les mêmes jours**. Vous trouverez la composition de ces groupes **en pièce jointe**.

- Un accueil prioritaire est réservé aux enfants de certains personnels indispensables à la gestion de la crise.
- Possibilité de **demandeur une attestation** au chef d'établissement pour les jours où nous ne prendrons pas vos enfants à l'école si votre employeur vous le demande.

2- Protocole sanitaire

Vous retrouverez l'ensemble des mesures liées au protocole sanitaire dans le « **Guide d'organisation de la réouverture de l'école** »

- Les entrées et sorties :

Une des règles à appliquer dans le protocole stipule **qu'aucun parent ne pourra rentrer dans l'école**, sauf autorisation du chef d'établissement.

Des adaptations pour notre école sont nécessaires afin de garantir le respect des règles sanitaires et de distanciation physique et éviter par exemple les temps d'attente collective et « rapprochée ».

Aussi, et dans le but de gérer au mieux les flux, **les entrées et sorties ont été totalement modifiées. Les horaires ont également été modifiés et sont échelonnés par classe.**

Il est désormais indispensable d'intégrer pour les familles ces nouvelles modalités organisationnelles.

- Le lavage des mains :

Lié à l'ensemble des gestes barrières, le lavage des mains fera notamment partie **d'un apprentissage approfondi les premiers jours de réouverture de l'école.**

De plus, cet apprentissage aura dû être engagé par les familles en suivant le protocole décrit dans le document **« Guide d'organisation de la réouverture de l'école ».**

3- Travail en classe et continuité pédagogique

Le fonctionnement avec **nos programmes d'activité par semaine ou plans de travail** se poursuivra, mais d'une façon allégée.

D'une manière générale, **le travail fourni à l'école, et à la maison sera réduit.** L'instruction étant obligatoire, les familles qui auront choisi de garder leurs enfants à la maison poursuivront les plans de travail. **La continuité pédagogique à distance se poursuivra.**

Sachez que l'école qui réouvrira à partir 12 mai 2020 ne ressemblera pas à celle que nous avons quittée le vendredi 13 mars 2020. La priorité sera d'abord d'appliquer les mesures liées au protocole sanitaire.

En ce sens, si vous choisissez le retour progressif pour votre enfant, **vous devrez le préparer aux changements.** Afin qu'il se projette, il sera indispensable de lui expliquer tout ce que nous lui demanderons de respecter au regard des contraintes liées au protocole (pas d'interactions physiques, les jeux en classe et sur la cour adaptés au protocole, ...).

Malgré nos contraintes sanitaires et fonctionnelles et vos contraintes professionnelles et personnelles, je suis convaincu que les valeurs véhiculées et partagées dans notre école, nous permettront de franchir ensemble cette étape si particulière : l'engagement de chacun sera une nouvelle fois nécessaire afin de garantir la mise en œuvre et la réussite de cette nouvelle organisation.

Je vous remercie par avance pour votre confiance et reste à votre écoute.

Pour l'école,

Yannick GRELET,
Chef d'établissement